François Desjardins prend sa retraite de la Banque Laurentienne du Canada

Stéphane Therrien nommé Président et Chef de la direction par intérim

MONTRÉAL, 15 juin 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX-LB) (« la Banque ») a annoncé aujourd'hui que François Desjardins se retire de ses fonctions de Président et Chef de la direction et démissionne à titre d'administrateur de la Banque. M. Desjardins prendra sa retraite à compter du 30 juin 2020. La Banque annonce également la nomination de Stéphane Therrien au poste de Président et Chef de la direction par intérim et à titre d'administrateur de la Banque. M. Therrien occupe présentement le poste de Viceprésident exécutif, Services aux entreprises et aux particuliers, de même que le poste de Président et Chef de la direction de BLC Services financiers. « François a contribué de façon importante à la Banque au cours des cinq années passées à titre de Président et Chef de la direction. Nous le remercions pour ses 29 ans de service dévoué à la Banque et nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs, » a déclaré Michael Mueller, Président du Conseil d'administration, ajoutant que « malgré les récentes difficultés attribuables à la pandémie, la Banque demeure en position de force pour relever les défis à venir grâce à de solides niveaux de capitaux et de liquidités et d'excellentes relations avec la clientèle. La mise en œuvre actuelle de la stratégie de transformation de la Banque est bien avancée et il y a une opportunité de générer de la croissance tout en augmentant la rentabilité grâce à une exécution solide ». Stéphane Therrien œuvre depuis plus de 30 ans dans le secteur financier et possède une connaissance approfondie de la Banque au sein de laquelle il a occupé des postes de direction depuis 2012. Il a supervisé l'ensemble des activités commerciales de la Banque au Canada et aux États-Unis, en plus d'être responsable du réseau de succursales des Services aux particuliers à travers le Québec. Stéphane a réussi à faire croître le segment des services aux entreprises - de 4,8 milliards de dollars d'actifs en 2012 à 13,5 milliards de dollars en 2020 - grâce à une combinaison de croissance organique et d'acquisitions. « C'est un privilège d'être invité à diriger notre banque, avec mes collègues du comité exécutif, » a dit Stéphane Therrien. « Nous demeurons déterminés à transformer notre institution financière et à répondre aux besoins évolutifs de nos clients. L'une de mes priorités consistera à écouter les clients, les employés et les investisseurs afin d'affiner notre stratégie d'exécution en mettant clairement l'accent sur la croissance et la rentabilité ». « Je suis fier de ce que j'ai accompli à la Banque au cours des 29 dernières années, particulièrement au cours de mes cinq années passées à titre de Président et Chef de la direction, a déclaré François Desjardins. J'ai eu le plaisir de côtoyer plusieurs collègues talentueux et je leur souhaite bonne chance pour l'avenir ». Le Conseil d'administration a constitué un comité spécial du conseil chargé d'entreprendre immédiatement la recherche d'un nouveau Président et Chef de la direction.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 100 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45,4 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,1 milliards $.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

>

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2019. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », «

escompter », « anticiper », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des cibles, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Renseignements :

Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2020-06-15-Francois-Desjardins-prend-sa-retraite-de-la-Banque-Laurentienne-du-Canada